

A Montreuil, le 6 juillet 2022  
Syndicats de la production,  
et de la transformation du papier

## **Compte-rendu de la réunion Paritaire du 6 juillet 2022.**

Une réunion paritaire s'est tenue le 6 juillet 2022. Si la matinée était consacrée au contrat de prévoyance, l'après-midi devait être dédiée pour avancer sur les salaires minimaux dont 3 coefficients sont en-dessous du SMIC. La **FILPAC-CGT** a rappelé l'importance d'augmenter les salaires afin de rendre attractive notre branche qui souffre d'une forte pénurie de travailleuses et de travailleurs car si les conditions de travail ne sont pas attractives, les salaires le sont encore moins. Il est donc indispensable pour notre organisation syndicale d'augmenter les salaires significativement pour deux raisons fondamentales, ne plus se retrouver avec des coefficients en-dessous du SMIC, d'anticiper la revalorisation du SMIC de septembre prévu à 2,8%.

La proposition des propositions des patrons, plus qu'insultante envers les salarié.es de la branche, est d'augmenter uniquement les 4 premiers coefficients respectivement de 28€, 24€, 20€ et 11€. Pour les autres, circulez, y'a rien n'a voir !

La **FILPAC-CGT** a clairement fait comprendre que cette proposition n'était pas du tout acceptable, elle exige une augmentation des salaires significative pour arriver avec un premier coefficient à 1800€ brut par mois au-lieu des 1647€ brut proposé ce jour.

Face à l'indignation de l'ensemble des organisations syndicales, l'UNIDIS a fait le choix de rajouter une date le 16 septembre prochain pour avancer sur la question des salaires.

La **FILPAC-CGT**, de son côté, informe que si la branche ne fait d'effort conséquents, il risque d'y avoir des mouvements sociaux dans beaucoup d'entreprise de la branche.

**Le collectif papier.**